

Bayonne, le lundi 20 janvier 2025

COMPTE RENDU

-

Assemblée Générale Ordinaire Comité Départemental 64 de Surf Saison 2024

-

Samedi 18 janvier 2025

Structures représentées :

Les Clubs :

L'Artha Surf Club, le Bascs, le Belharra Surf Club, le Bidarteko Surf Club, le Côte des Basques Surf Club, la Grande Plage Surf Club, l'Hendaye Bidassoa Surf Club, le O Surf Club, l'Urkirola Surf Club.

Les écoles labélisées :

L'Alaia Surf Club, l'Ecole de Surf Lehena, l'Ecole de Surf New School.

Ordre du jour :

- Approbation du bilan moral 2024,
- Approbation du bilan sportif 2024,
- Approbation du bilan financier 2024,
- Présentation du budget prévisionnel 2025.
- Election du nouveau Comité Directeur



Le Président Jon RAZIN ouvre la séance à 10h20.

Le mot du Président.

Le président Jon Razin tient tout d'abord à remercier les personnes présentes pour cette AG et souhaite la bienvenue à tout le monde. Merci également à ceux qui prendront le temps de lire ce rapport de l'assemblée générale 2025 sur l'année 2024.

C'est avec une certaine émotion que je commence cette Assemblée Générale ordinaire et électorale, qui sera la dernière pour moi et le comité directeur du CDS64. Il est temps de passer la main. En effet mes convictions m'amènent à m'arrêter après ces 2 mandats, pour laisser la place à une nouvelle équipe, qui saura je n'en doute pas, apporter un nouvel élan au CDS64 et permettre à la structure de se renouveler.

J'ai pris beaucoup de plaisir lors ces 8 années de bénévolat, faites de haut et de bas, mais je retiendrais le plaisir apporté aux jeunes surfeurs du 64, les différentes générations formées, les échanges avec les parents, les éducateurs de clubs et autres. La passion partagée avec les acteurs du surf dans le 64, le temps passé avec les salariés avec qui j'ai apprécié travailler et collaborer. Les compétitions organisées, les batailles gagnées comme l'encadrement du foil dans les communes du littoral, la possibilité de refaire des compétitions à Lafitena ou encore la possibilité d'aller surfer pour nos élèves de section et les BE de surf alors que tout était prohibé lors du Covid Il aura fallu parfois faire de la politique pour faire avancer le bien commun.

Il y aura eu aussi des échecs, comme le projet avorté de compétition de grosses vagues à Parmentia, mais aussi des projets non réalisés par faute de temps comme les « Masters 64 de surf et de Longboard » et que j'espère, la prochaine équipe pourra mettre en place.

Au nom du CDS64 nous tenons à remercier tous nos partenaires institutionnels tels que le Département 64, le ministère des Sports via l'ANS et la DSDEN 64, les communes qui accueillent nos élèves de section sur leur plan d'eau et durant nos compétitions de Surf.



Nous remercions également les partenaires privés qui nous soutiennent et continuent à nous faire confiance comme les cosmétiques Jeewin, Hurricane et la Maison Adam.

Je tiens également à vivement remercier les salariés du comité à travers leurs diverses actions.

Ce n'est pas facile d'être critiqué et être mis en défaut par des personnes qui ne connaissent pas forcément la réalité du terrain et toutes les contraintes rencontrées.

Je remercie également les bénévoles qui nous ont aidé et tous ceux qui s'investissent dans les clubs et les écoles de notre département.

Merci également à Yves Sobanski pour les images sur les compétitions et son travail bénévole sur la page Facebook du CDS64.

Merci aux membres du comité directeur du CDS64 pour leur engagement à nos côtés, en particulier Jacki notre trésorier, personne exceptionnelle Johann, Geoff, Gaizka, Pierre et Julien.

Un remerciement particulier et sincère à Peio Lizarrazu qui a souvent été moteur et à l'initiative de rencontres pour faire avancer les choses en général.

Nous tenons également à remercier la Ligue de surf NA pour leur soutien et les collaborations entre nos entités afin de développer nos actions. Nous remercions également la FFS en général et en particulier pour la politique de rétrocession des licences, ville de Surf et labels écoles qui amènent un supplément financier non négligeable au CDS64.

Merci également à l'association Nationale Handi Surf de nous faire confiance et de nous déléguer les entraînements para surf des compétiteurs 64.

Merci aux clubs du 64 de jouer le jeu pour avancer tous ensemble dans l'intérêt des enfants que nous formons.

J'espère n'avoir oublié personne et si c'est le cas je m'en excuse par avance.

BILAN MORAL

Pour la saison 2024, notre comité comptait 22 clubs de surf affiliés FFS et 19 structures écoles labellisées.

Statistiques licenciés :

- 2572 licenciés en Club (contre 2779 en 2023)
- 2400 licences Club, 92 Educateurs et 80 Dirigeants,
- 1632 licenciés hommes (environ 62%) et 940 chez les féminines (environ 38%)
- soit environ 20 % du nombre total de licenciés de la Fédération Française de Surf.

Le Comité Départemental 64 de Surf est passé à la 2nde place en nombre de licenciés, devancé en 2024 par le Comité Départemental des Landes.

Le Comité Départemental 64 de Surf a réussi à réaliser les objectifs suivants :

- La stabilité dans l'ensemble au niveau des comptes du Comité (cf les comptes de résultats), notamment grâce à l'augmentation de la rétrocession des licences, de la subvention pour les entraînements parasurf, de la mise en place d'entraînements pour les compétiteurs du 64 pour répondre à une demande, ainsi qu'une bonne gestion des dépenses lors de l'organisation de compétitions. Toutes les compétitions ont été faites avec un bilan financier positif, pas beaucoup, mais le but est d'essayer de ne pas perdre d'argent. Cela dépend surtout du nombre d'inscrits et des conditions....

- La pérennité de nos partenaires privés pour notre circuit de compétitions départementales qui nous suivent depuis plusieurs saisons déjà avec la Maison Adam, Hurrance, et Jeewin.

- La représentation de tous nos clubs et le rôle important joué par tous les bénévoles et les éducateurs dans les différents clubs du 64 avec de bons résultats de nos licenciés sur la scène nationale et mondiale. On verra ça dans le bilan sportif.



- La formation dans son ensemble, celle des compétiteurs dans les clubs et les Sections, et celle des juges et des BIF par notre commission.

- Nous avons la chance d'avoir dans notre département certains des meilleurs clubs formateurs et pourvoyeurs de compétiteurs ainsi que des compétiteurs et juges de niveau international.

- Ressources humaines :

Nous avons reçu une demande de rupture conventionnelle de Jérémy Fontaine en charge de l'organisation des compétitions et du remplacement de Thierry lors des entraînements de section.

Demande que nous avons accepté avec un coût pour la structure qui sera de 400/500€.

Ce poste bénéficie d'une aide à l'emploi par l'ANS.

Un appel à candidature a été lancé et nous avons pu faire un entretien préalable à l'embauche. Le nouveau salarié pourra être employé après décision du nouveau Bureau directeur qui sera élu.

Mathieu et Thierry gardent le même temps de travail, à savoir 400 et 1200 heures annualisées, selon leur volonté.

Les actions du Comité Départemental 64 de Surf menées en 2024 :

1. Les Sections Sportives Surf :

Le CDS64 de Surf a continué son intervention sur sa pré-filière avec les entraînements des Sections Sportives du collège de Jean Rostand à Biarritz avec un effectif d'une douzaine d'élèves, répartis en 2 groupes distincts (7 élèves en 6^{ème} - 5^{ème} et 5 élèves 4^{ème} - 3^{ème} auxquels il faut rajouter quelques partenaires d'entraînements), regroupés au sein de la Section Aquatique du collège avec le sauvetage et la natation.

Ainsi, cette cité scolaire permet une continuité en proposant un double projet scolaire et sportif de la 6ème à la terminale avec le collège Jean Rostand pour les sections Sportives et le lycée André Malraux avec les Pôles Espoirs Aquitaine et France.

La prise en charge de la Section Sportive est effectuée par Thierry Vidal, peu reconnu chez nous mais extrêmement compétent avec un passé de compétiteur de haut Niveau, peu mis en avant, tout comme son expertise du jugement qui l'a amené à être chef juge lors de mondiaux ISA, de Longboard Junior et plus récemment au Word Surfing Games.

2. Le circuit des compétitions :

Nous avons tenté de proposer une offre de compétitions suffisante pour permettre à nos surfeurs d'obtenir des points pour le classement fédéral et se qualifier pour les étapes régionales et nationales. Nous travaillons également à l'harmonisation des calendriers avec les différentes entités fédérales, les différents circuits. Nous avons recommencé la saison dès le mois de décembre, tout ceci dans l'intérêt des compétiteurs de notre Comité.

Nous souhaitons vivement pérenniser des rassemblements pour les Benjamins avec l'aide des clubs et de leurs entraîneurs pour créer de l'émulation et former du mieux possibles les prochaines générations.

3. La formation :

Le Comité Départemental de Surf 64 de Surf, via sa commission juge a pu mettre en place la formation au jugement qu'elle propose chaque année. C'est ainsi que nous avons pu sensibiliser plus d'une vingtaine de personnes, dont 7 féminines et 2 parasurfeurs.

Thierry Vidal est également passé dans les Clubs pour initier et expliquer aux jeunes compétiteurs de notre Comité les attentes des juges sur les compétitions et ainsi compléter leurs formations.



Nous intervenons également lors de différentes formations fédérales. Mathieu Portet dans le cadre du BIF, Thierry Vidal pour le BEF via la LSNA qui nous a sollicité pour intervenir lors de ces formations dont elle a la délégation de la FFS.

Thierry Vidal continue de proposer des entraînements complémentaires à tous ceux qui souhaitent progresser, essentiellement des compétiteurs du territoire.

4. Centre Fédéral d'Entraînement Parasurf :

Le Comité continue de participer activement aux entraînements du Centre Fédéral Parasurf avec les athlètes référencés du 64 et la mise à disposition de Mathieu Portet, en collaboration avec la Fédération Française de Surf, l'Association Nationale Handisurf.

Cela représente une centaine d'heures sur l'année qui profitent à une huitaine d'athlètes, avec des entraînements réguliers.

Malheureusement la subvention prévue à cet effet par la FFS jusque-là s'arrête en 2025 par manque de budget. Il faudra donc prévoir des demandes de subventions sur d'autres dispositifs et/ou une participation financière des parasurfeurs concernés.

5. Participation à l'organisation de la compétition des Têtards :

Le Comité a été de nouveau sollicité par le Bascs pour les aider à organiser leur traditionnelle compétition des Têtards. Nous avons ainsi géré la partie organisationnelle du podium où concourraient les catégories les plus âgées, en proposant ses juges, le système informatique et la gestion sportive. La compétition est désormais déclarée en tant qu'Open Territorial.

Perspectives pour la saison 2025

- proposer des Championnat Départementaux de qualité afin de pouvoir qualifier les surfeurs du 64 aux compétitions régionales puis nationales.

- Continuer la formation et la détection de nos jeunes surfeurs du Département, ainsi Thierry se rendra dans les clubs durant le mois d'avril comme souvent en collaboration avec les entraîneurs de club

- Poursuivre dans la formation au jugement mise en place par la commission juge et essayer d'intégrer un maximum de juges stagiaires, ce qui n'est pas évident vu le manque de moyen humain par moment.

- Essayer de trouver de nouveaux partenariats pour soutenir nos actions et palier aux baisses des dotations publiques annoncées par le Département, (probablement -15 à -20%).

Et donc recherche de partenaires financiers même si ce n'est pas facile.

Le Bilan Moral est soumis au vote de l'Assemblée et est approuvé à l'unanimité.

BILAN FINANCIER

Les comptes de résultats sont présentés par notre trésorier Jacki TERMEAU (document en pièce jointe de ce compte rendu).

Le Bilan Financier est soumis au vote de l'Assemblée et est approuvé à l'unanimité.

BILAN SPORTIF

Le bilan sportif est présenté par le salarié Mathieu PORTET (document en pièce jointe de ce compte rendu).

Le Bilan Sportif est soumis au vote de l'Assemblée et est approuvé à l'unanimité.

Pour conclure, Jon RAZIN espère que toutes les structures du 64, notamment celles qui forment des compétiteurs, pourront avancer main dans la main avec le Comité et collaborer pour le bien de nos jeunes compétiteurs, et cela afin de leur proposer des compétitions, rassemblements de qualité. Je suis convaincu que nous devons avancer tous ensemble, pour le bien collectif.

ELECTION DU NOUVEAU COMTE DIRECTEUR

L'Assemblée Générale se poursuit avec l'élection du nouveau Comité Directeur du Comité Départemental 64 de Surf.

Voici les personnes ayant déposé leurs candidatures :

- Auzemery Isabelle (Côte des Basques Surf Club)
- Cabane Maxime (Aviron Bayonnais Surf Club)
- Dussarrat Roland (Bascs)
- Geledan Frank (Hendaye Bidassoa Surf Club)
- Pasquet Samy (Bidarteko Surf Club)
- Rocher Renaud (Bidarteko Surf Club)
- Termeau Jacki (Hendaye Bidassoa Surf Club)

Les candidatures sont soumises au vote de l'Assemblée.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Les nouveaux membres élus se réunissent ensuite pour définir les fonctions du bureau directeur.

Ils présentent alors à l'Assemblée Générale la répartition suivante :

- Président : Auzemery Isabelle
- Trésorier : Termeau Jacki
- Secrétaire : Cabane Maxime

La composition du bureau est validée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le présent compte rendu est certifié exact par :

Jon RAZIN,
Président du CD Surf 64.



Jacki TERMEAU,
Trésorier du CD Surf 64.

